



AFNU-Aix-en-Provence



CERIC

THÉORIES ET RÉALITÉS DU DROIT INTERNATIONAL AU XXI^{ÈME} SIÈCLE

Le 3 octobre 2014

Aix-en-Provence
Faculté de Droit et de Science Politique
Salle des actes



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université



Programme de la journée d'étude (provisoire)

Allocutions d'ouverture

Rapport introductif

Peter Hagggenmacher

Professeur honoraire, IHEID de Genève

Première demi-journée Approches contemporaines du droit international

Actualité des théories positivistes

Olivier Corten

Professeur, Université Libre de Bruxelles

Actualité du droit naturel

Olivier de Frouville

Professeur, Université Panthéon-Assas - Paris II

Néo-marxisme et droit international

Rémi Bachand

Professeur, Université du Québec à Montréal

Les nouvelles approches du droit international

Lucie Delabie

Professeure, Université de Picardie Jules Verne

Seconde demi-journée

Rapports entre théories et pratique du droit international : problèmes choisis

L'interprétation des traités internationaux

Frédéric Vanneste

Chercheur associé, Katholieke Universiteit Leuven

La jurisprudence parmi les modes formels de détermination du droit international : quel *imperium* judiciaire international ?

Hélène Tigroudja

Professeure, Aix-Marseille Université

La normativité du droit international

Elisa Morgera

Senior Lecturer, University of Edinburgh

Les sujets du droit international

Thomas Margueritte et Rémy Prouvèze

Doctorant, Aix-Marseille Université et Maître de conférences, Université de Franche-Comté

Les sanctions en droit international

Julie Ferrero et Tiphaine Demaria

ATER, Aix-Marseille Université

Conclusions

Pierre-Marie Dupuy

Professeur, Université Panthéon-Assas - Paris II et IHEID de Genève

Inscription gratuite et obligatoire avant le 25 septembre.

Par courriel : inscription.colloque.ceric@gmail.com

Par courrier : CERIC - Espace René Cassin - 3, avenue Robert Schuman, 13628 Aix-en-Provence Cedex 1

Par télécopie : + 33 (0)4.86.91.42.50

Informations pratiques.

Retrouvez toutes les informations sur l'hébergement sur le site de l'Office du Tourisme d'Aix-en-Provence : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-sejourner.htm>

Accès : Le site de l'Office du Tourisme d'Aix-en-Provence met à disposition des cartes et des calculs d'itinéraires : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-plans.htm>

Depuis Marseille : Navette Marseille St Charles - Aix-en-Provence par autoroute. Se prend à la gare routière à proximité de la gare Saint Charles. Descendre à l'avant-dernier arrêt, avenue Pierre Brossolette.

<http://www.navetteaixmarseille.com/spip.php?rubrique2>

Depuis la gare TGV d'Aix-en-Provence ou depuis l'aéroport de Marignane Marseille Provence : Navette Aix-Gare TGV Arbois-Aéroport Marseille Provence. Arrivée terminus à la gare routière d'Aix-en-Provence, tout en haut de l'avenue de l'Europe.

<http://www.navetteaixtgv aeroport.com/>

Depuis la gare routière, à pied : comptez environ 15 minutes, descendre l'avenue Brossolette, tourner à gauche dans l'avenue Winston Churchill, le 3 av. Schuman est au bout.

Depuis le centre de la ville d'Aix-en-Provence : Bus ligne 7 et 8, arrêt Churchill ou Facultés.

<http://www.aixenbus.fr/>

<http://www.ceric-aix.univ-cezanne.fr/le-ceric/localisation-et-contacts.html>